

## Les migrations des privilégié·e·s

Garance Clément, Camille François et Claire Gellereau

### Dossier : « Les migrations des privilégié·e·s »

*La mobilité internationale, attribut historique des classes supérieures, n'a que partiellement été remise en cause par la pandémie de la Covid-19. Le dossier met en lumière la diversité des stratégies migratoires des milieux privilégiés et leur aisance à se constituer des ancrages résidentiels multiples.*

Qu'elle dresse leur portrait, prodigue des conseils liés à la fiscalité à l'étranger<sup>1</sup>, recense les villes où il fait « bon vivre<sup>2</sup> », ou s'inquiète de leur impossible retour dans le contexte de la pandémie de Covid-19<sup>3</sup>, la presse française se penche régulièrement sur les conditions de vie des « expatrié·e·s ». Cette expression évoque souvent un microcosme de cadres supérieurs, de chefs d'entreprise, de hauts fonctionnaires ou de diplomates, que l'on imagine habiter des résidences fermées ou circuler à travers les quartiers cosmopolites du monde entier. À l'opposé de ce traitement médiatique, la catégorie de « migrant·e·s » désigne communément un ensemble d'individus originaires de territoires pauvres et de zones de conflit, à qui l'on associe une rhétorique de la « masse » et de « l'urgence » (Blanchard et Rodier 2016). Alors que la migration est un phénomène historiquement banal (Héran 2017), l'expérience qui en est faite et sa légitimité varient considérablement d'un groupe social à un autre. Pour mieux comprendre la relative indifférence dans laquelle se déplace une partie de la population favorisée, mais aussi pour nuancer la thèse d'une élite globalisée et uniforme, ce dossier s'intéresse à une catégorie dont on parle peu, tant leur mobilité n'est pas remise en question : les « migrant·e·s privilégié·e·s ».

L'expression de « migrant·e·s privilégié·e·s » proposée par la sociologue Sheila Croucher (Croucher 2012) désigne les personnes qui, dans la formulation de leur projet migratoire, bénéficient des relations asymétriques entre leur pays d'origine et celui où elles s'installent. Elles sont avantagées par leur nationalité – et les facilités d'obtention de visas associées – mais aussi par leurs positions dans les rapports sociaux de classe, de genre et ethno-raciaux. La notion de « privilège migratoire », tout comme celles de « privilège occidental » (Renard 2019) et de « privilège blanc » (Lundström 2014) auxquelles elle est associée, permet d'interroger plus spécifiquement la manière dont les migrations du Nord vers le Sud s'inscrivent dans des rapports de pouvoir postcoloniaux (Benson 2013)<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> L. Burtier, « Impôts et expatriation : tout comprendre sur votre fiscalité », 3 mai 2021, <https://www.courrierinternational.com/article/pratique-impots-et-expatriation-tout-comprendre-sur-votre-fiscalite> (sur abonnement).

<sup>2</sup> F.-L. Doyez, « Les 27 meilleures villes pour s'installer à l'étranger », *Les Inrockuptibles*, 16 novembre 2017, <https://www.lesinrocks.com/2017/11/16/actualite/monde/les-27-meilleures-villes-pour-sinstaller-letranger/>.

<sup>3</sup> J. Paugam, « Covid : SOS, expat en détresse », *Le Point*, 31 janvier 2021, [https://www.lepoint.fr/monde/covid-sos-expat-en-detresse-31-01-2021-2411956\\_24.php#](https://www.lepoint.fr/monde/covid-sos-expat-en-detresse-31-01-2021-2411956_24.php#).

<sup>4</sup> Dans le sens où il existe encore des rapports de domination qui découlent du colonialisme bien que la colonisation ait pris fin formellement.

Dans le contexte de l'Union européenne (UE), le privilège migratoire renvoie aux différents régimes de frontière qui s'appliquent aux citoyen·ne·s « communautaires » et « extra-communautaires » (Rodier 2001). Cette notion rappelle également combien, parmi les ressortissant·e·s des États membres de l'UE, certaines mobilités sont encouragées et valorisées – celles des étudiant·e·s et des cadres par exemple – quand d'autres sont au contraire stigmatisées – celles des Roms ou des travailleur·euse·s détaché·e·s peu qualifié·e·s (Potot 2016 ; Math et Spire 2004). De ce point de vue, l'inquiétude générée par le Brexit chez les Français installés à Londres, au sein des milieux d'affaire ou vis-à-vis du programme d'échange universitaire Erasmus, a mis en lumière un phénomène migratoire si banalisé qu'il restait relativement impensé (Favell 2010). Évoluant dans un contexte de forte valorisation du « capital international<sup>5</sup> » (Wagner 2011) et d'injonctions croissantes à la mobilité (Fol 2010), les migrant·e·s privilégié·e·s ont en commun de pouvoir traverser les frontières internationales sans que leur intégrité physique et morale ne soit menacée, ni même parfois contrôlée. Ils s'apparentent de ce point de vue à des « migrants nonchalants » (Croucher 2012).

Cette nonchalance peut toutefois caractériser des populations très diverses par leur origine et leurs ressources. La pandémie de Covid-19 et les restrictions de mobilité mises en place par les gouvernements à travers le monde mettent en lumière les limites de certains privilèges migratoires, tout en éclairant sous un jour nouveau les conditions inégales du confinement en contexte étranger, entre vacanciers retenus dans des « prisons dorées<sup>6</sup> » et étudiant·e·s étranger·e·s isolé·e·s et précarisé·e·s par la crise sanitaire<sup>7</sup>. Ce dossier vise ainsi à démêler la pluralité des situations de privilège qui accompagnent la migration et invite à déconstruire l'homogénéité sociale supposée des migrant·e·s privilégié·e·s. Il s'intéresse aux classes moyennes et supérieures et examine la manière dont les positions sociales occupées dans les sociétés de départ se reconfigurent dans les sociétés d'arrivée.

Alors que la mobilité internationale est un trait caractéristique des classes supérieures bien identifié par les sciences sociales (Pinçon et Pinçon-Charlot 2000 ; Wagner 2011 ; Hugrée *et al.* 2017), elle apparaît encore souvent comme un phénomène hors-sol, en opposition au localisme attribué aux classes populaires (Cartier *et al.* 2015). Au contraire, le dossier rappelle que, comme toutes les migrations, celles des « privilégié·e·s » ne peuvent s'opérer qu'en articulation avec de puissants ancrages résidentiels et urbains (Tissot 2010 ; Andreotti *et al.* 2016). Qu'il s'agisse de localités traditionnellement bourgeoises et exclusives, d'environnements rompant avec la vie urbaine ou de quartiers répondant à une recherche d'exotisme, les lieux de la migration et leur appropriation renseignent la manière dont les hiérarchies sociales se recomposent en contexte international (Amit 2011). En retenant trois angles principaux, ce dossier éclaire le rôle de l'espace urbain dans la construction et l'exercice de privilèges migratoires.

## L'expatriation comme stratégie de mobilité sociale et résidentielle

Le dossier explore tout d'abord les logiques régissant la décision d'expatriation. Les travaux de sciences sociales décomposent traditionnellement cette décision en deux logiques : une logique de « *push* » (la décision d'émigrer découle des conditions de vie dans le pays d'origine, qui *poussent* au départ) et une logique de « *pull* » (la décision d'émigrer est motivée par les opportunités propres au pays de destination, qui *attirent* les migrant·e·s) (Mazzella 2014). Plus précisément, les articles ici réunis invitent à penser les migrations de privilégié·e·s comme des trajectoires de mobilité

---

<sup>5</sup> Soit l'ensemble des ressources professionnelles, culturelles, sociales et symboliques qui permettent d'évoluer dans des pays étrangers.

<sup>6</sup> « Retour des touristes en Thaïlande : une "prison dorée" pour les plus riches », *RTBF Tendances*, 6 octobre 2020, [https://www.rtbf.be/tendances/voyage/detail\\_prison-doree-pour-les-premiers-touristes-etrangers-de-retour-en-thaïlande?id=10600864](https://www.rtbf.be/tendances/voyage/detail_prison-doree-pour-les-premiers-touristes-etrangers-de-retour-en-thaïlande?id=10600864).

<sup>7</sup> I. Eshraghi, « Étudiants et étrangers, face au Covid, la double peine », *Médiapart*, 17 février 2021, <https://www.mediapart.fr/studio/portfolios/etudiants-et-etrangers-face-au-covid-la-double-peine> (sur abonnement).

sociale et résidentielle (O'Reilly et Benson 2009), répondant à des stratégies et des pratiques d'ascension, de reproduction ou de reclassement social. Les classes supérieures n'échappent pas à ces logiques dans la mesure où la reproduction de leurs positions et de leurs ressources sociales n'a rien d'automatique, mais apparaît toujours affectée d'une forme d'incertitude, au moins subjective (Lignier 2013). De quelle façon la mobilité internationale répond-elle à des enjeux de mobilité sociale, à différents niveaux, que ce soit pour l'éducation des enfants, pour des raisons professionnelles, pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie, comme stratégie résidentielle ou fiscale, ou encore comme moyen de distinction sociale ?

Penser les migrations de privilégié·e·s comme des formes de mobilité sociale permet à la fois de mettre en lumière la spécificité des logiques migratoires des ménages socialement favorisés et les variations sociales de la migration selon les ménages et les destinations. Les articles comme celui de **Caroline Bertron** sur les jeunes des pensionnats d'élites internationales en Suisse, ou de **Garance Clément** sur les migrations transfrontalières de proximité entre la France et la Belgique, illustrent ainsi les différentes logiques présidant à l'expatriation, montrant comment celle-ci varie en fonction de plusieurs facteurs : les caractéristiques sociales des individus (sexe, âge, nationalité, profession, etc.), leurs configurations familiales (et notamment conjugales), leurs socialisations précoces à la mobilité (notamment dans l'article de Caroline Bertron), la distance géographique parcourue et le degré d'asymétrie entre pays d'origine et de destination, ou encore les bénéficiaires de la mobilité sociale ainsi initiée (l'individu, le ménage, la lignée familiale).

Réinscrire les migrations de privilégié·e·s dans les trajectoires sociales et résidentielles permet enfin d'interroger les conditions de l'*accumulation* et de la *valorisation* des ressources sociales dans le pays d'installation, ainsi que les logiques de *reconversion* de ces ressources entre les deux espaces nationaux que relie la migration. Les articles du dossier insistent sur deux aspects de cette double logique d'accumulation et reconversion des ressources. Ils montrent premièrement que la migration entraîne un processus de *relocalisation* des trajectoires et des capitaux dans le pays d'installation : pour faire valoir leurs privilèges, les migrant·e·s doivent entreprendre un travail de réinscription locale de leurs ressources dans des espaces urbains organisés autour de normes et de hiérarchies sociales différentes. Ils mettent ensuite en évidence la manière dont les pratiques et ancrages urbains des expatrié·e·s participent d'une (re)construction des frontières sociales dans leur nouveau lieu de vie. La relocalisation des ressources et le maintien d'un relatif entre-soi apparaissent ainsi comme les deux conditions qui garantissent l'exercice d'un privilège migratoire et l'enregistrement d'une mobilité sociale ascendante. Ces processus s'opèrent différemment selon les fractions de classe en présence : alors que les classes moyennes et supérieures s'appuient plutôt sur des réseaux informels (interconnaissance, blogs ou forums), les plus dotés en capital économique et culturel peuvent bénéficier du soutien d'organisations durables qui prennent en charge une partie du travail de relocalisation.

## Les acteurs de la relocalisation

Les auteur·e·s du dossier pointent le rôle clé joué par les acteurs intermédiaires qui accompagnent les expatriés dans ce processus de relocalisation, et favorisent ainsi un reclassement social à distance du pays d'origine. Différents types d'acteurs entrent en interaction directe ou indirecte avec les migrant·e·s privilégié·e·s. Contrairement aux « guichets de l'immigration » (Spire 2008), auxquels se confrontent les migrant·e·s dominé·e·s économiquement et/ou stigmatisés sur des bases ethno-raciales, les acteurs décrits dans ce dossier contribuent à banaliser et faciliter le passage des frontières, voire mettent en place des stratégies pour attirer certains publics. Qu'il s'agisse des agences de « captation » de la clientèle migratoire accompagnant la réalisation de carrières professionnelles en Suisse (Sandoz 2019) ou des pensionnats internationaux fonctionnant comme des instances de socialisation bourgeoises (et notamment de l'apprentissage d'un rapport bourgeois à l'espace, comme le montre Caroline Bertron), ces acteurs participent de la construction de filières migratoires privilégiées et exclusives.

Sans intervenir dans le processus migratoire, certains acteurs orientent également les pratiques urbaines des migrant·e·s, comme le montrent les circuits immobiliers spécifiques qui se développent à destination de migrants fortunés à Abu Dhabi ou dans les communes belges voisines de l'agglomération lilloise (abordés respectivement dans les articles de **Claire Cosquer** et Garance Clément). Ces acteurs intermédiaires – et souvent professionnels – interviennent dans la reterritorialisation des classes supérieures en favorisant notamment leur accès à des quartiers de résidence et à des lieux de sociabilité supérieurs, et permettent ainsi l'activation ou l'accumulation d'un « capital social en migration » (Bréant *et al.* 2018). Là encore, les réseaux qui se constituent en migration varient selon la socialisation plus ou moins internationale des groupes sociaux considérés. Grandir dans des écoles internationales confère une aisance linguistique et sociale à l'étranger dont les classes moyennes ne disposent pas toujours.

## **Expériences et usages de l'espace résidentiel et urbain à l'étranger**

Un dernier axe du dossier se focalise sur les ancrages résidentiels et urbains des expatrié·e·s privilégié·e·s, qui constituent à la fois un puissant vecteur et un excellent observatoire de l'activation-accumulation de leurs ressources sociales. La configuration de l'espace résidentiel et urbain génère des situations d'incertitude ou de dépaysement, qui interviennent dans les stratégies de localisation des individus. Comment les classes supérieures perçoivent-elles l'urbanisme, l'architecture, les quartiers des villes dans lesquelles elles résident à l'étranger ? Quels types d'habitats et de quartiers préfèrent-elles et pourquoi ? Sont-elles à la recherche d'un entre-soi communautaire ou, au contraire, d'un mode de vie local et « authentique » dans les espaces choisis ? Reproduisent-elles les ségrégations et les pratiques résidentielles qu'elles déployaient au sein de leur pays d'origine ?

En réponse à ces questions, les articles réunis ici étudient une large palette d'expériences et d'usages socialement situés de l'espace résidentiel, urbain ou local de la part des émigré·e·s. En abordant l'(auto)ségrégation des élites occidentales à Abu Dhabi, Claire Cosquer montre que les expériences migratoires contemporaines sont rendues plus complexes par leur articulation à des migrations plus anciennes. À travers le cas d'expatriées de nationalité française et d'origine maghrébine, elle souligne comment la migration active une tension entre appartenance nationale et assignations ethno-raciales. Les élites jouent par ailleurs un rôle ambivalent en participant à la fois de la construction et de la transgression des frontières socio-urbaines de la ville d'arrivée. Les enquêtes ethnographiques réunies ici montrent aussi combien le mode de vie « expatrié » est difficilement transposable d'un pays à un autre. Au fil des articles s'exposent concrètement les ajustements auxquels se livrent les migrant·e·s privilégié·e·s pour faire coïncider leurs pratiques avec l'image qu'ils ont de leur rang social. La valorisation de la vie hors travail apparaît alors comme un enjeu tout aussi central de la migration que la carrière professionnelle et l'accumulation du capital économique.

Au total, les articles exposés dans ce dossier viennent nuancer le portrait d'une élite internationale uniforme et circonscrite à des quartiers d'exception. Ces groupes sociaux partagent malgré tout une importante connaissance des règles du jeu résidentiel et urbain : ils se rejoignent dans leur facilité à accéder à des filières de logement exclusives et leur pouvoir d'établir des goûts résidentiels et des pratiques urbaines comme légitimes. Le dossier montre ainsi que la facilité à évoluer dans un espace résidentiel et urbain situé hors du pays d'origine est l'une des manifestations du privilège migratoire. Il rappelle qu'au sein d'un espace migratoire hiérarchisé, les inégalités ne se fondent pas tant sur la capacité à circuler que celle de s'établir durablement. Il met enfin en évidence la manière dont les pratiques urbaines des migrant·e·s privilégié·e·s, souvent invisibilisées dans les discours publics, participent activement aux dynamiques de ségrégation socio-spatiale. Que ce soit au travers d'une demande de logements et de services spécifiques, par les pratiques de déplacement, de consommation ou de loisirs, la nonchalance migratoire des populations les plus dotées a des effets concrets sur la ville. Tout en croisant les enjeux de la gentrification et de

l'aménagement touristique, la question des privilèges migratoires est une autre manière d'interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité dans les écarts grandissants entre l'accueil des uns et l'expulsion des autres.

#### **Au sommaire de ce dossier :**

- « Migrations et inégalités : l'importance des classes sociales. Entretien avec Anne-Catherine Wagner », Garance Clément, Claire Gellereau, Hélène Steinmetz et Anne-Catherine Wagner.
- « Passer la frontière pour se loger : le petit privilège des classes moyennes lilloises », Garance Clément.
- « L'espace des jeunes élites internationales. Apprentissages et rapports à l'espace des élèves des pensionnats privés suisses », Caroline Bertron.
- « La production d'un entre-soi expatrié à Abu Dhabi », Claire Cosquer.

#### **Bibliographie**

- Amit, V. 2011. *Going First Class? New Approaches to Privileged Travel and Movement*, New York : Berghahn Books, p. 72.
- Andreotti, A., Le Galès, P. et Moreno-Fuentes, F. J. 2016. *Un monde à la carte. Les villes européennes des cadres supérieurs*, Paris : PUF.
- Benson, M. C. 2013. « Postcoloniality and Privilege in New Lifestyle Flows: The Case of North Americans in Panama », *Mobilities*, vol. 8, n° 3, p. 313-330.
- Blanchard, E. et Rodier, C. 2016. « "Crise migratoire" : ce que cachent les mots », *Plein droit*, n° 111, p. 3-6. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-4-page-3.htm>.
- Bréant, H., Chauvin, S. et Portilla, A. 2018. « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, p. 8-13. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2018-5-page-8.htm>.
- Cartier, M., Coutant, I. Masclat, O., Renahy, N. et Siblot, Y. 2015. *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris : Armand Colin.
- Croucher, S. 2012. « Privileged Mobility in an Age of Globality », *Societies*, vol. 2, n° 1, p. 1-13.
- Favell, A. 2010. « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, n° 31, p. 33-64. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2010-2-page-33.htm>.
- Fol, S. 2010. « Encouragement ou injonction à la mobilité ? », *Revue Projet*, n° 314, p. 52-58. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-projet-2010-1-page-52.htm>.
- Héran, F. 2017. *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*, Paris : La Découverte.
- Hugrée, C., Penissat, É. et Spire, A. 2017. *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille : Agone.
- Le Renard, A. 2019. *Le Privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Lignier, W. 2013. « Comment rester dominant ? Les classes supérieures face aux incertitudes de leur reproduction », *Savoir/Agir*, n° 26, p. 51-56. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2013-4-page-51.htm>.
- Lundström, C. 2014. *White Migrations. Gender, Whiteness and Privilege in Transnational Migration*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

- Math, A. et Spire, A. 2004. « Des travailleurs jetables », *Plein droit*, n° 61, p. 33-36. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2004-2-page-33.htm>.
- Mazzella, S. (dir.). 2014. *Sociologie des migrations*, Paris : PUF.
- O'Reilly, K. et Benson, M. 2009. « Lifestyle Migration: Escaping to the Good Life? », in M. Benson et K. O'Reilly (dir.), *Lifestyle Migrations: Expectations, Aspirations and Experiences*, Ashgate, p. 1-13.
- Pinçon, M. et Pinçon-Charlot, M. 2000. *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris : La Découverte.
- Potot, S. 2016. « Mobilités intra-européennes : quel accueil pour les indigents ? Roms roumains en France », *Savoir/Agir*, n° 36, p. 53-58. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2016-2-page-53.htm>.
- Rodier, C. 2001. « Les grandes étapes de la construction de l'«espace européen» de Rome à Amsterdam en passant par Schengen », *Plein droit*, n° 49, p. 36-41. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2001-2-page-36.htm>.
- Sandoz, L. 2019. *Mobilities of the Highly Skilled towards Switzerland. The Role of Intermediaries in Defining "Wanted Immigrants"*, Springer Nature.
- Spire, A. 2008. *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris : Raisons d'agir.
- Tissot, S. 2010. « De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, p. 99-109. Disponible en ligne à l'URL suivant : [http://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs\\_40\\_2010\\_8\\_tissot.pdf](http://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs_40_2010_8_tissot.pdf).
- Wagner, A.-C. 2011. « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, p. 4-9. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2011-5-page-4.htm>.

**Garance Clément** est postdoctorante au sein du Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse). Après avoir travaillé sur les trajectoires résidentielles et sociales dans les espaces frontaliers, elle enquête actuellement sur les rapports de pouvoir au sein de la sphère domestique dans le canton de Genève. Elle a notamment publié « "Je sortais tout le temps en Belgique". Le rôle de la fête dans une trajectoire de mobilité sociale » (*Sociétés contemporaines*, n° 115, 2019).

Agrégé de sciences sociales, **Camille François** est maître de conférences en sociologie à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, rattaché au laboratoire CESSP (Centre européen de sociologie et de science politique ; UMR CNRS 8209). Ses recherches se situent à l'intersection de la sociologie urbaine et du logement, de la sociologie du droit et de la justice, et de la sociologie de l'État et de l'action publique. Il a récemment publié « Déferer au tribunal. Les figures imposées de la défense des locataires au tribunal des expulsions » (*Droit et Société*, n° 106, 2020), « Une discrimination au délogement. Les procédures judiciaires d'expulsion locative des résidents de foyers de travailleurs migrants » (*Terrains et Travaux*, n° 29, 2016), et « Disperser les ménages. Groupes résidentiels et familiaux à l'épreuve de la démolition d'un grand ensemble » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014).

**Claire Gellereau** est docteure en sociologie. Elle a réalisé une thèse portant sur les pratiques résidentielles et scolaires des « migrants privilégiés » en Corée du Sud. Elle est chargée d'études en sociologie à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de l'aire métropolitaine de Toulouse (AUAT).

**Pour citer cet article :**

Garance Clément & Camille François & Claire Gellereau, « Les migrations des privilégié·e·s », *Métropolitiques*, 27 mai 2021. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-migrations-des-privilegies.html>.